

# La Chambre des conseillers et le CCME examinent les moyens d'impliquer les MRE

La Chambre des conseillers, en partenariat avec le Conseil de la communauté marocaine de l'étranger (CCME), vient d'organiser un colloque sur le rôle des Marocains résidant à l'étranger (MRE) dans la mise en œuvre de la régionalisation avancée. Cette rencontre a constitué une occasion pour présenter les recommandations issues du colloque organisé les 27 et 28 juillet dernier sur le même thème.

**A**méliorer la gestion des questions relatives à l'émigration et à la situation des Marocains résidents à l'étranger était au cœur des débats lors du colloque organisé récemment par la Chambre des conseillers en partenariat avec le Conseil de la communauté marocaine de l'étranger. Placée sous le thème «Les Marocains du monde et la régionalisation avancée», cette rencontre était une occasion pour jeter la lumière sur les difficultés que rencontrent les Marocains résidents à l'étranger une fois de retour au Royaume pour investir ou s'installer définitivement.

Pour Abdelwahed Khoja, secrétaire général de la Chambre des conseillers, qui a présenté lors de cette rencontre les différentes recommandations issues du colloque tenu les 27 et 28 juillet sur le même thème, a indiqué que la résolution des problèmes que rencontrent les MRE doit passer par la création d'instances d'accueil, d'orientation, de suivi et d'analyse de la situation des MRE et de leurs familles installées dans



Cette rencontre était une occasion pour jeter la lumière sur les difficultés que rencontrent les Marocains résidents à l'étranger.

les différentes régions du Royaume, outre l'organisation de campagnes de communication au profit des émigrés ayant décidé de rentrer définitivement au Royaume, notamment les personnes âgées, les veuves et les enfants, pour les informer de leurs droits. Il est également nécessaire, souligne le même interlocuteur, de renforcer la coordination entre les régions, les bureaux régionaux d'investissement et les consulats. La création d'un espace consacré aux émigrés demeure également une action prioritaire si l'on souhaite mettre en évidence le potentiel de ces derniers en matière d'investissement et profiter des facilités et de l'aide mises à leur disposition par l'État. Notons qu'outre la mise en œuvre de ces différentes actions, les intervenants recommandent de tirer profit des expériences réussies en matière d'émigration

et de développement local et de sensibiliser les autorités à l'importance de ces expériences aussi bien au niveau local que régional, outre le partage d'expériences et d'expertises entre les deux rives. «Une grande partie de la communauté marocaine réside dans des pays ayant accompli de grands progrès en matière de régionalisation. Ainsi, les expériences professionnelle, sociale et politique des MRE représentent inévitablement une valeur ajoutée permettant de réussir le processus de la régionalisation avancée au Maroc et de créer une dynamique dans leurs régions d'origine», souligne Abdellah Boussouf, secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine de l'étranger. Saisissant l'occasion de sa présence au Parlement, M. Boussouf a mis l'accent sur l'impératif d'actualiser le Code de la famille en vue de

M. Boussouf a mis l'accent sur l'impératif d'actualiser le Code de la famille en vue de l'adapter aux aspirations de la femme marocaine établie à l'étranger.

l'adapter aux aspirations de la femme marocaine établie à l'étranger et de diminuer les tarifs relatifs au transfert d'argent vers le Maroc, du fait que ces transferts dépassent largement les recettes du tourisme et du phosphate. En effet, considéré comme une véritable richesse, comme le note le président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, l'apport des Marocains résidant à l'étranger reste indispensable pour réussir le processus de la régionalisation avancée. Un vœu pieux, mais qui nécessite toutefois selon Abdelwahed Khouja la mise en place d'un service dédié à l'émigration et aux affaires des émigrés au niveau des régions, en s'appuyant sur des cadres formés et qualifiés dans ce domaine. ■

Yousra Amrani



### Avis de coupure d'eau

**le dimanche 29 janvier 2017**  
**à Casablanca**  
de 10h00 à 15h00 : dans la rue Nassih Eddine, entre Bds Yaâcoub El Mansour et Brahim Roudani (Maârif).

N.B : L'alimentation en eau peut être rétablie avant l'heure indiquée sans préavis.

**Nos agences sont ouvertes :**  
du lundi au jeudi en horaire continu de 7h30 à 18h00,  
le vendredi de 7h30 à 11h15 et de 14h30 à 18h00,  
et le samedi matin de 8h00 à 11h30.

24h/24 - 7j/7  
**05 22 31 20 20**

(3235/17)